FIACS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 Rue Gustave Eiffel ZI Les Césardes SEYNOD
74000 ANNECY
812 381 382 RCS ANNECY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 85 823,73 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice		85 823,73 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	85 823,73 euros	
Total	**85 823,73 euros**	**85 823,73 euros**

Les autres réserves sont ainsi portées à la somme de 517 891,33 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1er alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

La Gérance

Monsieur Alain COURTOIS



Pour copie certifiée conforme
Legosar

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise : EURL FIACS — 4 Rue Gustave Eiffel — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise : 74600 SEYNOD
SIRET : 8 1 2 3 8 1 3 8 2 0 0 0 1 7
Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12
Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014	36 373	016	36 373		
	Immobilisations corporelles*		028	1 536 183	030	514 576	1 021 608	1 098 336
	Immobilisations financières* (1)		040	516 666	042		516 666	516 666
	Total I (5)		044	**2 089 223**	048	**550 949**	**1 538 274**	**1 615 003**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	STOCKS Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	167 514	070		167 514	194 906
		Autres * (3)	072	4 714	074		4 714	6 560
	Charges constatées d'avance *		092	2 232	094		2 232	
	Valeurs mobilières de placement		080	30 000	082		30 000	30 000
	Disponibilités		084	139 148	086		139 148	36 965
	Total II		096	**343 608**	098		**343 608**	**268 431**
	Total général (I + II)		110	**2 432 830**	112	**550 949**	**1 881 882**	**1 883 434**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	5 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	500	500
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	432 068	355 923
	Report à nouveau	134		27 434
	Résultat de l'exercice	136	**85 824**	**48 711**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**523 392**	**437 568**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	788 206	864 148
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	4 160	167
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	37 294	36 021
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 28 747)	172	51 694	86 820
	Comptes courants d'associés	173	476 433	457 028
	Autres dettes	175	703	1 682
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**1 358 490**	**1 445 866**
	Total général (I + II + III)	180	**1 881 882**	**1 883 434**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	711 302
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	26 618
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **EURL FIACS**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires 209	210		
	Production vendue biens	215	214		
	Production vendue services *	217	218	388 764	394 049
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	13 552	288
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**402 316**	**394 337**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stocks (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	12 654	9 411
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	48 391	43 003
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 656)		244	6 965	6 065
	Rémunérations du personnel *		250	100 668	104 128
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380 54 911)		252	88 290	91 211
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de com-merce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)		254	103 347	108 020
	Dotations aux dépréciations		256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	246	2 026
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**360 561**	**363 863**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**41 754**	**30 474**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	65 000	35 000
	Produits exceptionnels	(IV)	290		
	Charges financières	(V)	294	7 241	7 903
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	(VI)	300	9 441	6 124
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	4 248	2 736
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**85 824**	**48 711**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	**85 824**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	4 248	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		342		
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993				
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181				
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641		350		61 750
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647				
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	**28 322**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	**28 322**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Règles et méthodes comptables

Règles générales

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le nouveau Plan Comptable Général conformément au règlement ANC n°2022-06. Cette réforme vise à moderniser la présentation des états financiers et à simplifier la nomenclature comptable. Elle entraîne notamment une révision des méthodes de comptabilisation de certaines opérations, une réduction du nombre de comptes, ainsi qu'une clarification des principes comptables. Les changements apportés n'ont pas d'impact significatif sur la situation financière ni sur le résultat de l'exercice. Les états financiers ont été établis selon les nouvelles règles, et les retraitements nécessaires ont été effectués afin d'assurer la comparabilité avec les exercices antérieurs.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2022-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix d'achat ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais d'aquisition : 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'achat ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Gros oeuvre : 50 ans
- Façades etanchéité : 10 ans
- Installations générales : de 5 à 12 ans
- Agencements : 8 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	34 000					34 000
	Autres	2 373					2 373
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**36 373**					**36 373**
CORPORELLES	Terrains	121 123					121 123
	Constructions sur sol propre	486 346					486 346
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	121 587					121 587
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 586					6 586
	Instal., agencement, aménagement divers	704 217		15 532			719 748
	Matériel de transport	9 583		11 087			20 670
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	60 123					60 123
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 509 565**		**26 618**			**1 536 183**
FINANCIERES	Participations	515 413					515 413
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 253					1 253
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**516 666**					**516 666**
	TOTAL	**2 062 604**		**26 618**			**2 089 223**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			34 000			34 000
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			2 373			2 373
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**36 373**			**36 373**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			39 060	9 727		48 787
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			48 825	12 159		60 983
	Instal technique, matériel outillage industriels			3 640	1 494		5 134
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			265 807	69 608		335 415
	Matériel de transport			2 124	2 009		4 133
	Matériel de bureau, mobilier			51 773	8 351		60 123
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**411 229**	**103 347**		**514 576**
	TOTAL			**447 602**	**103 347**		**550 949**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	167 514	167 514	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 515	1 515	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	3 199	3 199	
	Charges constatées d'avance	2 232	2 232	
	TOTAL DES CREANCES	**174 460**	**174 460**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	787 879	76 577	313 098	398 204
	Emprunts et dettes financières divers	328	328		
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 294	37 294		
	Personnel et comptes rattachés	9 441	9 441		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 258	9 258		
	Impôts sur les bénéfices	4 248	4 248		
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 747	28 747		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	476 433	476 433		
	Autres dettes	703	703		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 354 330**	**643 028**	**313 098**	**398 204**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	75 910
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	476 433

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	10,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**500,00**	**10,0000**	**5 000,00**

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**14 946**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**328**
Int.courus s/emp.aup.etablt.cr	*328*	
Dettes fiscales et sociales		**14 619**
Personnel - autres charges à p	*9 441*	
ORG.SOC.-CH.A PAYER-PR.A REC.	*35*	
Charges sociales - charges à p	*5 143*	